

Séance photos à domicile

Info COVID-19

A partir du 11 mai 2020, des mesures d'hygiène sont mises en place pour la réalisation des prises de vue sur rendez vous à votre domicile ou dans vos locaux professionnels.

Mes engagements sanitaires :

Je limite mon activité à :

- une séance de prise de vue en intérieur par journée.
- une séance de prise de vue en extérieur par demie-journée.

L'ensemble de mon matériel utilisé est désinfecté entre chaque séance.

Je porte le masque en arrivant à votre domicile (ou vos locaux), pendant la prise de vue et jusqu'à mon départ.

J'ai à ma disposition du gel hydroalcoolique et des lingettes désinfectantes.

Je respecte les gestes barrières préconisés.

Pour bien préparer mon arrivée, je vous demanderai :

- Aérer la pièce du domicile (ou vos locaux), où se dérouleront les prises de vue, au moins 15 minutes avant mon arrivée,
- Prévoir de la place pour entreposer mon matériel dans l'entrée,
- Le nombre de personnes doit être limité. Ne seront présents dans les locaux, que les personnes participants à la prise de vue,
- Le report est indispensable si une des personnes prévues pour la séance présente ou a présenté, dans les 15 jours précédant, des symptômes du COVID-19 (fièvre, toux, difficultés respiratoires, fatigue, etc.). Aucun malade du COVID-19 ne pourra être présent lors de la prise de vue.
- Le port du masque est obligatoire hors du temps de prise de vue.
- Le respect des distances de sécurité est impératif.

Prenez soin de vous et de vos proches,

Julien Le Moine

Pour plus d'informations n'hésitez pas à me contacter :

Emotion Pixelisée
emotionpixelisée@gmail.com
06 86 84 25 75